

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Géographie et aménagement

- Université de Nantes

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales (LLSHS)

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Géographie et aménagement* est mis en place depuis 1989 à l'Université de Nantes par l'IGARUN (Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes). Il se compose d'une première année de master (M1) commune à tous les étudiants, sans spécialités affichées. Les étudiants ont cependant la possibilité de commencer à s'orienter vers quatre spécialités proposées en master 2, en choisissant deux options parmi quatre propositions qui constituent une « pré-spécialisation ».

Quatre spécialités sont alors proposées en master 2 (M2) : *Sociétés Aménagement et Gouvernance des territoires* (SAGT), *Géographie et Aménagement des Espaces Maritimes* (GAEM), *Cartographie des Espaces à Risques* (CER) et *Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme* (VT).

Le M2 CER est mutualisé à 80 % avec certains parcours du master Terre, Planète, Environnement.

Le M2 VT est inscrit à 100 % sous trois mentions différentes en Droit public (unité de formation et de recherche - UFR droit), Urbanisme et aménagement (école d'architecture), Géographie et aménagement (IGARUN).

Synthèse de l'évaluation

Le master *Géographie et aménagement* et ses quatre spécialités est une formation attractive même si on peut constater une perte de vitesse depuis quelques années en ce qui concerne le nombre d'inscrits. Ainsi, 130 étudiants sont accueillis par an dans le master (une moitié en master 1 et l'autre en master 2, répartis entre chaque spécialité). Ce master est en totale adéquation avec les objectifs poursuivis pour ce type de formation, et en outre, même s'il s'agit d'abord de former des professionnels de l'aménagement au sens large, il permet d'orienter quelques étudiants vers la filière recherche.

La mention est adossée à deux équipes de recherche : l'Unité mixte de recherche (UMR) 6590 ESO « Espaces et sociétés » et l'UMR 6554 LETG « Littoral Environnement, Télédétection Géomatique ».

L'équipe pédagogique est vaste et bien adaptée aux différentes spécialités même si on peut déplorer le faible nombre d'enseignants-chercheurs issus de la 24^{ème} section du Conseil National des Universités (CNU), c'est-à-dire Aménagement de l'espace, urbanisme (deux sur 39 enseignants-chercheurs) alors que la thématique du master est l'aménagement. Le nombre d'intervenants professionnels est conséquent mais le dossier donne peu d'éléments sur leurs origines et leurs qualifications.

Les taux d'insertion dans la vie professionnelle sont de l'ordre de 53 % à 75 % (enquête à 30 mois) selon la spécialité. Le rapport note toutefois que l'adéquation des emplois avec la formation est de l'ordre de 61 % donc assez faible. On ne connaît néanmoins pas le taux de répondants à ces enquêtes.

Points forts :

- Une formation en adéquation avec ses objectifs.
- Une équipe pédagogique bien diversifiée et de qualité.
- De très bons liens avec le monde professionnel.
- Une formation attractive à l'échelle nationale.

Points faibles :

- Une insertion professionnelle qualitativement en baisse.
- Un manque de données sur le suivi des diplômés et l'origine des professionnels qui enseignent dans le master.
- Une formation qui attire peu les étudiants vers la recherche.
- Une absence de dispositifs comme l'apprentissage qui est dommageable pour ce type de formation professionnalisante.
- Une faible place des langues, en particulier de l'anglais.
- Un manque d'information pour la spécialité *Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme* (VT).

Recommandations et conclusion :

Le master *Géographie et aménagement* de l'Université de Nantes est une formation complète, qui bénéficie d'un fort potentiel en enseignants-chercheurs et en professionnels. Les spécialités proposées sont en adéquation avec ce potentiel. La formation reste attractive à l'échelle nationale même si on constate un léger déclin. Ce déclin est aussi marqué par la qualité des emplois occupés par les diplômés pour des postes de moins en moins qualifiés. Toutefois, une professionnalisation accrue au travers d'une ouverture à l'apprentissage devrait améliorer qualitativement l'insertion professionnelle, récemment moins flatteuse. Les compétences linguistiques devraient être renforcées, en particulier pour l'anglais. La dimension recherche, quantitativement déclinante, doit peut-être être mise en réseau avec les universités partenaires des deux laboratoires présent à Nantes.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation a pour objectif de former les étudiants aux métiers de l'aménagement et du développement du territoire. Une dimension recherche est également poursuivie. Le cursus est construit autour d'un master 1 commun avec le choix de deux options puis de quatre spécialités de master 2 : <i>Sociétés Aménagement et Gouvernance des territoires</i> (M2 SAGT), <i>Géographie et Aménagement des Espaces Maritimes</i> (M2 GAEM), <i>Cartographie des Espaces à Risques</i>. La spécialité <i>Villes et Territoires</i> (VT) est évaluée dans le champ Droit, Economie, Gestion. Deux spécialités sont mutualisées avec d'autres composantes. Le master développe des compétences d'analyse et de diagnostic territorial avec des visées opérationnelles en fonction des spécialités. La spécialisation progressive au cours du master permet de développer des compétences transversales des étudiants et d'offrir un socle de compétences pertinent.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le master <i>Géographie et aménagement</i> est le seul de ce type à l'Université de Nantes. Cependant il existe plusieurs masters ayant des thématiques voisines dans les grandes villes universitaires du grand Ouest (Angers, le Mans, Lorient, Rennes...). Ainsi, lors de l'ouverture du master urbanisme et aménagement de l'Université Rennes 2, il a été constaté une baisse des effectifs. Une partie du public est donc identique et peut se diriger au choix vers ces deux masters potentiellement proches.</p> <p>Le master est adossé à deux laboratoires (UMR 6590 ESO « Espaces et sociétés » et l'UMR 6554 LETG « Littoral Environnement, Télédétection Géomatique »). Il est aussi en lien avec d'autres laboratoires et écoles (Centre de Recherche Méthodologique d'Architecture (CERMA), UMR CNRS 1563, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes ; Droit et Changement Social (DCS), Faculté de Droit et de Sciences Politiques, UMR CNRS 3128, Institut de Géographie et d'Aménagement Régional ; le laboratoire CRENAU, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes).</p> <p>Ceci assied sérieusement la formation sur son volet recherche.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est riche de 93 personnes se répartissant entre 40 Enseignants-chercheurs (EC), deux Professeurs associés et 51 vacataires. Les EC sont d'origines très diverses puisque 10 sections du Conseil National des Universités sont présentées. Il est cependant étonnant de ne voir que</p>

	<p>deux EC de section 24 du CNU (Aménagement) sur les 39 EC titulaires, alors qu'il s'agit du cœur de cible de la mention.</p> <p>On voudrait cependant plus d'informations sur l'origine des professionnels qui enseignent dans le master. On constate aussi un fort émiettement des enseignements pour ces professionnels (51 professionnels pour 639,72 HETD (heures équivalentes travaux dirigés), soit 12h/personne, mais 34 vacataires ont moins de cinq HETD à faire par an).</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs du diplôme sont d'environ 130 étudiants avec un taux de sélection en baisse. Les effectifs de chaque spécialité de M2 sont modestes autour d'une quinzaine d'étudiants. Le taux de réussite est élevé même si on observe d'importants mouvements d'étudiants entrants et sortants entre le M1 et le M2. Les poursuites d'études sont faibles avec une à quatre thèses par an.</p> <p>Les taux d'insertion dans la vie professionnelle vont de 53 % à 75 % (enquête à 30 mois) selon la spécialité, mais avec des taux de réponse aux enquêtes non précisés. L'adéquation des emplois avec la formation est de l'ordre de 61 %, ce qui est assez faible. L'insertion se fait à parité dans la fonction publique et le privé. Cependant la moitié des emplois sont des contrats à durée déterminée (CDD). La part des emplois de cadre ne cesse de se réduire au profit de celle des employés ce qui se traduit dans les rémunérations. La spécialité <i>Cartographie des Espaces à Risques</i> se démarque positivement dans cette insertion.</p>

Place de la recherche	<p>Le master s'appuie sur les deux laboratoires présents à Nantes, l'UMR 6590 ESO « Espaces et sociétés » et l'UMR 6554 LETG « Littoral Environnement, Télédétection Géomatique ». Ils offrent le potentiel de leurs enseignants-chercheurs, des stages en laboratoire mais aussi des possibilités de poursuite d'études en thèse. Le flux d'étudiants s'orientant vers la recherche est faible mais pérenne.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Les contacts avec le milieu socio-professionnel se fait par le biais de des professionnels qui enseignent dans le master.</p> <p>La professionnalisation se fait par le biais d'ateliers collectifs qui permettent de travailler en partenariat avec les enseignants-chercheurs et les institutions locales.</p> <p>La mise en place de la « semaine des talents du terre » permet de peaufiner son CV, la présentation orale lors d'entretien... et aussi de rencontrer d'anciens étudiants afin de clarifier les projets professionnels de chacun.</p> <p>Il existe une possibilité de stage en master 1 non obligatoire et obligatoire en master 2 (3-6mois) dans des institutions d'aménagement locales.</p> <p>Les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) pour chaque spécialité sont claires et répondent bien à la demande. Néanmoins, tout comme pour l'annexe descriptive au diplôme (ADD), les données pour la spécialité VT ne sont pas disponibles dans le dossier.</p>
Place des projets et stages	<p>Le stage est non obligatoire en M1 et obligatoire en M2 de trois à six mois. Ce dernier prend une place considérable dans l'année de M2 puisqu'il constitue 40 % à 50 % des ECTS (crédits européens) attribués en M2 selon la spécialité (24 en SAGT, 30 en GAEM, 26 en CER mais l'information manque pour la spécialité VT). Les stages se déroulent essentiellement dans les collectivités et font l'objet d'un suivi sous forme de rencontre avec les tuteurs.</p> <p>Les étudiants ont aussi un projet en atelier à produire en lien avec des entreprises ou des organismes publics.</p>
Place de l'international	<p>La place de l'international dans le master est assez conséquente bien qu'imparfaite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil d'étudiants étrangers (Gabon, Sénégal, Cameroun, Chine...) - Erasmus et Crepuq pour les étudiants de M1 qui le veulent. - Quelques stages à l'étranger sont offerts grâce à des financements liés aux partenariats liés aux laboratoires CNRS adossés. (ex : entre un à quatre pour GAEM)

	<ul style="list-style-type: none"> - Dans toutes les spécialités, il existe des cours dispensés en langue anglaise (entre 18h et 24h). Ce volume est modeste ce qui ne favorise pas la mobilité internationale. - Pour la spécialité VT, un voyage d'étude est organisé tous les ans à l'étranger. - Accords de codiplomation entre M2 GAEM avec le Gabon et l'Indonésie qui se traduisent par la venue de plusieurs étudiants étrangers en provenance de ces universités. - Un cours d'anglais de 18h est prévu en M1. Pour le M2, seule la spécialité GAEM possède un cours d'anglais de 24h. <p>Ainsi de nombreuses initiatives montrent des actions fortes avec l'international. Il manque tout de même quelques informations en particulier sur les stages à l'international pour les spécialités VT, CER, SAGT. Il est aussi étonnant que seule GAEM possède un TD d'anglais en M2.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La formation connaît un flux de candidats significatif dont près de la moitié extérieur à l'Université de Nantes qui lui permet d'être sélective, mais surtout en M2 avec une perte significative depuis le M1. Les taux de réussite sont très fluctuants d'une année sur l'autre soit excellents soit au contraire médiocres. La réussite est favorisée par le nombre limité d'étudiants dans les spécialités.</p> <p>La sélection se fait au passage M1/M2 par une sélection sur dossier (CV lettre, détail des stages effectués...) et au besoin et en fonction des spécialités, un entretien. Les M2 sont ouverts au M1 venant d'autres masters. Les deux tiers passent de M1 à M2, le reste des promotions de M2 vient d'ailleurs.</p> <p>La formation est adaptée aux publics particuliers avec par exemple la possibilité de faire le cursus en quatre ans pour les salariés.</p> <p>Par contre, il n'y a pas d'information sur des dispositifs d'aide à la réussite ou de passerelle.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les cours se font en présentiel tout au long du master, sauf au second semestre de M2 ou, à l'exception de VT qui fait un semestre de cours, les autres réservent ce temps au stage. Tout se fait en contrôle continu (sauf M2S2 VT en contrôle terminal).</p> <p>Le double cursus ou la formation en alternance est possible mais rare du fait du contrôle continu total. Ceci est examiné au cas par cas comme les étudiants handicapés, salariés...). La formation ne peut pas être suivie en apprentissage. L'organisation du M1 basée sur un semestre initial de plus de 300 h en présentiel est incompatible avec l'alternance.</p> <p>On trouve des cours d'apprentissage du numérique en M1 et M2. Les champs de compétence obligatoires dans ce type de discipline sont abordés (Système d'information géographique-SIG, base de données, technique d'enquête...) avec des EC obligatoires et des EC optionnels pour ceux qui le souhaitent. Des salles informatiques équipées de ces logiciels sont en libre accès pour que les étudiants puissent travailler. Le dispositif est naturellement renforcé pour la spécialité CER.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le contrôle continu est de rigueur, sous toutes les formes d'évaluation possibles. Les modalités de contrôle sont harmonisées entre les EC et la distribution des ECTS est fonction du volume horaire des enseignements. Pour ceux qui choisissent la recherche, des oraux pour soutenir leurs travaux sont prévus. Les jurys se réunissent une à deux fois par an.</p> <p>Le fonctionnement des jurys n'est pas détaillé.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'acquisition des compétences est vérifiée par le contrôle continu, les soutenances de travaux collectifs, stage, ateliers... en lien avec les professionnels lors des réunions du conseil de perfectionnement.</p> <p>Les compétences transversales sont explicitées dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) du diplôme ainsi que dans le supplément au diplôme. Ils présentent l'ensemble des objectifs qui sont validés par les enseignants dans le cadre du contrôle continu. Le supplément au diplôme présente l'ensemble des éléments standards. Depuis 2014, il existe une fiche de suivi et d'évaluation du stage mais elle n'est pas fournie.</p>

<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est réalisé par deux organismes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -CLIP (cellule locale d'insertion et de professionnalisation), suivi des étudiants durant leur formation, création d'un annuaire des anciens, enquête de suivi sur les trois dernières promotions. -SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation) qui mène les enquêtes à 30 mois. <p>De gros efforts sur les dispositifs de suivi ont été réalisés mais des résultats sont encore assez imparfaits (nombre de répondants pas toujours significatif dans les enquêtes).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement, constitué depuis 2013, comporte un grand nombre de membres (21 membres) avec des représentants pour toutes les spécialités. Il se réunit une fois par an mais nous n'avons pas de compte rendu de ces réunions.</p> <p>Les enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiants, mais non formalisée. Leurs représentants transmettent les remarques de leurs promotions lors des conseils de perfectionnement...</p>

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet: Retour sur le rapport d'évaluation du Master : géographie et aménagement

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

Champ de formation	LLSHS
Type (Licence, LP, Master)	Master
Intitulé du diplôme	Master Géographie et aménagement
Responsable de la formation	B. Fritsch

Observations :

Le Conseil scientifique de l'IGARUN prend acte du rapport d'évaluation du master *Géographie et Aménagement*. Il fait observer que la plupart des recommandations figurant dans le rapport ont été prises en compte, par anticipation, dans la construction du projet de nouvelle licence professionnelle, dont l'instruction a été conduite dans le cadre d'une démarche collégiale, mettant en perspective et de manière articulée l'ensemble de l'offre de formation de l'Institut, depuis la Licence jusqu'au Master.

